

Bien **connaître le travail** pour **le reconnaître**

Des tensions sont apparues dans une entreprise. Un employeur pointe les erreurs répétées de sa secrétaire, Martine.

Suite aux visites médicales des salariés, le médecin du travail rencontre l'employeur pour un point santé sécurité au travail.

Si j'ai souhaité vous rencontrer c'est que plusieurs éléments me laissent penser qu'il y a des tensions dans votre entreprise.

Je suis surpris. Côté conditions de travail, on a avancé : un nouveau logiciel de gestion, une force de vente qui a doublé...

Je crois que c'est plus complexe que ça, d'autant que jusqu'à présent votre équipe semblait bien tourner.

...par contre c'est vrai on a un souci avec Martine. Elle se plaint tout le temps et s'accroche avec tout le monde ! Elle accumule les erreurs... Mais je crois qu'à son âge, on a du mal à s'adapter.



**Avez-vous discuté avec
Martine de ce qui ne va pas ?**

En fait, elle dit qu'on ne se rend
pas compte de tout ce qu'elle fait
pour que la boîte tourne...



Vous savez, elle doit peut être compenser
par elle même les aléas du système.

**Avez-vous fait un point sur votre
nouvelle organisation : charge de travail
de chacun, difficultés, coopération...?**



Repérer **La reconnaissance au travail**

Ce sont d'abord les collègues de métier qui jugent et apprécient le travail mais c'est aussi la hiérarchie qui estime les compétences de chacun, son investissement et sa contribution aux résultats. Permettre à chacun de se sentir reconnu dans ce qu'il mobilise au travail - et qui n'est pas toujours visible - contribue à la construction d'une identité professionnelle positive et sous tend la motivation, le bien être et la santé de chacun.

Et aussi d'autres facteurs à prendre en compte : Intensité et complexité du travail - Changement dans le travail



Agir **Quelques leviers pour prévenir**

- Mieux connaître le travail réel de chacun, c'est déjà le reconnaître et permettre les ajustements nécessaires.
- Accompagner l'évolution des compétences par la formation, c'est confirmer le savoir-faire des salariés.
- Favoriser des espaces d'échange sur le travail, c'est contribuer à la reconnaissance mutuelle.